

Polémique sur la résidence fiscale de Carlos Ghosn

Le patron de l'alliance Renault-Nissan est-il résident fiscal aux Pays-Bas depuis 2012, comme l'affirme *Libération* ? Si c'était confirmé, l'impact symbolique serait calamiteux.

L'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi
1^{er} constructeur mondial en 2017
avec 10,6 millions de voitures et utilitaires légers vendus

470 000 salariés
10 marques

Carlos Ghosn
PDG de Renault et de l'alliance Renault-Nissan.

Groupe Nissan
5,81 millions de modèles vendus

Groupe Renault
3,76 millions

Mitsubishi
1,03 million

Brands: Nissan, Renault, Mitsubishi, Dacia, Lada, Samsung Motors, Alpine, Infiniti, Datsun, Venucia

Photo: Reuters

Qu'a révélé Libération ?
Carlos Ghosn, le PDG de Renault et de l'alliance Renault-Nissan, ne serait plus, depuis 2012, résident fiscal en France mais aux Pays-Bas. Renault n'infirme ni ne confirme : « Ce sont des données personnelles. » En France et aux Pays-Bas, les ministères invoquent « le secret fiscal ». Si l'information était confirmée, elle renforcerait la défiance entre les Français et leurs élites. Cela signifierait que Carlos Ghosn aurait échappé au moins partiellement à l'impôt en France. D'autant que sa rémunération hors normes a fait polémique par le passé. En 2017, au seul titre de Renault, Carlos Ghosn a touché

2,6 millions d'euros. Il faut y ajouter 100 000 actions (d'une valeur 2017 de 4,6 millions), conditionnées aux résultats de Renault.

C'est quoi la résidence fiscale ?
« Cette notion est séparée de la nationalité, répond l'avocat fiscaliste Marc Uzan. C'est le pays dans lequel vous avez une obligation fiscale illimitée. Vous devez y payer des impôts sur tous vos revenus d'où qu'ils proviennent dans le monde. » Plusieurs critères sont pris en compte : « Il s'agit d'abord du pays où vos enfants mineurs sont scolarisés. À défaut, le lieu où vous avez la

majorité de vos revenus ou de votre patrimoine. » Mais être résident fiscal aux Pays-Bas, par exemple, ne signifie pas qu'on ne paie aucun impôt en France : « On a une obligation limitée aux revenus de source française. Pour éviter une double imposition, des conventions fiscales prévoient que l'impôt payé dans un pays soit déduit de celui réglé dans sa résidence fiscale. » Carlos Ghosn doit donc continuer de payer des impôts en France au titre de ses revenus de PDG de Renault. D'après *Libération*, la firme au losange aurait mis de côté 1,2 million d'euros en 2017 pour cela.

Au fait, pourquoi les Pays-Bas ?
Peut-être en raison d'une faible taxation sur les dividendes ? C'est également là qu'est installé le siège de l'alliance Renault-Nissan depuis 2002, à l'initiative de l'ancien PDG Louis Schweitzer. En attendant, les regards sont tournés vers le Japon où Carlos Ghosn est incarcéré depuis cinquante jours (19 novembre) pour des soupçons de dissimulation de revenus aux autorités boursières. Sa garde à vue s'achève aujourd'hui au centre de détention de Tokyo. Mais elle pourrait être reconduite pour de nouveaux motifs.

Jacques SAYAGH.

Jaguar et Ford : saignée dans l'automobile

Jaguar Land Rover supprime 4 500 postes au Royaume-Uni. Ford aussi va sacrifier des milliers de postes en Europe.

Jaguar Land Rover (JLR), premier constructeur britannique, a annoncé une réduction de 10 % de ses effectifs, soit 4 500 postes, principalement des cadres, dans l'objectif de renouer avec la rentabilité. Le groupe a perdu 392 millions d'euros entre avril et septembre et a déjà supprimé un millier de postes en Angleterre. Filiale de l'Indien Tata Motors, Jaguar Land Rover fait face au ralentissement du marché en Chine et au plongeon de la demande pour les véhicules diesel. JLR a aussi consacré des sommes importantes à la préparation du Brexit, qui pourrait entraîner l'instauration de contrôles douaniers. Le constructeur, qui emploie 42 500 personnes en Grande-Bretagne, va lancer la production de systèmes de transmission électrique à Wolverhampton et créer un nouveau site d'assemblage de batterie près de Birmingham.

Par ailleurs, le constructeur américain Ford a annoncé, hier, la suppression de milliers d'emplois en Europe, sans préciser leur nombre exact. Selon le vice-président du groupe en charge de l'Europe, des fermetures d'usines sont envisagées, ainsi que



Le site de Jaguar Land Rover à Liverpool, en Angleterre.

l'arrêt de la production de véhicules non rentables. Le groupe emploie 53 000 personnes en Europe mais perd de l'argent depuis des années sur le continent. Le constructeur américain veut restructurer ses activités, notamment en arrêtant la production des boîtes de vitesses dans l'usine de Blanquefort en Gironde. Ford prévoit aussi de ne plus produire de monospaces classiques au profit des SUV et crossover, plus rentables.

La chauve-souris disparaît en masse

L'Observatoire national de la biodiversité vient de publier ses données annuelles sur la faune et la flore. Pas terrible.

Repères

Quelles espèces sauvages sont en danger ?

Les chauves-souris : 38 % ont (également) disparu en dix ans, entre 2006 et 2016, avec un triste record à - 51 % pour la Noctule commune (*photo*). Du côté des oiseaux, 22 % des espèces communes ont définitivement quitté la métropole, en vingt ans. Les récifs coralliens ne sont guère en meilleure santé : 29 % des stations d'observation sur les territoires ultramarins indiquent une diminution. Sur les 5 073 espèces qui ont fait l'objet d'une évaluation, 26 % étaient éteintes ou menacées, en France, au 1^{er} avril 2018.



Les effectifs de la Noctule commune ont chuté de 51 %.

Les principaux facteurs ?

La disparition des grands espaces en herbe. Ils ont diminué de 7,9 % entre 2000 et 2010. La Normandie et les Pays de la Loire sont particulièrement touchés, avec respectivement - 19,9 % et - 31,8 %. Selon l'endroit où ils vivent, les oiseaux ne connaissent pas le même sort : les forestiers ont diminué de 3 %, tandis que les oiseaux des milieux bâtis et agricoles accusent une baisse d'un tiers. Autre différence : le risque de disparition d'espèces est deux fois plus élevé

dans les territoires d'Outre-mer qu'en métropole.

De bonnes nouvelles ?

Il y a en une pour les espèces aquatiques ou semi-aquatiques : la qualité des eaux s'est améliorée depuis la première directive européenne de 2010. De peu. Mais les mesures commencent à porter leurs fruits. Autre bonne nouvelle : les grands prédateurs - loup gris, lynx boréal ou ours brun - réussissent là où les chasseurs échouent : ils régulent les grands herbivores (cerfs...), ce qui favorise l'équilibre des écosystèmes.

Christelle GUIBERT.

Parcoursup : « Les candidats seront fixés plus vite »

Dès le 22 janvier, lycéens et étudiants en réorientation pourront formuler leurs vœux de formation. La ministre Frédérique Vidal veut rassurer après les aménagements apportés à la plateforme.

Entretien

sur la plateforme et ne répondaient pas aux nombreuses sollicitations. Ces candidats ne se sont pas mis à exister depuis l'an dernier. Ceux qui partent étudier à l'étranger, reçoivent des réponses de concours hors Parcoursup, font un service civique... ont toujours existé. En réalité, moins de jeunes sont sortis du système qu'avant. À la rentrée 2020, toutes les formations devront être sur la plateforme.



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Comment accélérer les réponses des candidats ?
Entre la fin des épreuves du bac et la fin de la procédure, chaque jeune sera interrogé à trois reprises via la plateforme, pour savoir s'il se sent à l'aise avec les réponses reçues ou s'il souhaite être aidé. Il pourra être conseillé par les équipes dans les lycées et les centres d'information et d'orientation.

Vous créez aussi un « répondeur automatique » ?
Après les épreuves du bac, les candidats pourront indiquer leur préférence : la réponse se validera automatiquement s'ils savent déjà leur choix précis. C'est facultatif. Autre

nouveauté : le calendrier est coordonné avec celui des demandes de logements et de bourses du Crous.

Parmi les candidats sans affectation, il y avait beaucoup de bacheliers professionnels ou technologiques...
Sauf que l'immense majorité des bacheliers professionnels ou technologiques ont demandé des filières sélectives. Depuis toujours, ils sont sélectionnés. Pour les aider, nous avons imposé un taux de bac pro dans les BTS et de bac techno dans les IUT. Cette année, on a eu 23 % de bacheliers pro en plus en BTS, 18 % de bacheliers technologiques en IUT. Nous travaillons à offrir plus de places dans ces filières professionnalisantes.

Recueilli par Yann-Armel HUET et Laetitia HÉLARY.

L'an dernier, Parcoursup a occasionné beaucoup d'angoisses dans les familles...
Fin juillet, 97 % des bacheliers avaient obtenu ce qui allait être leur affectation définitive, mais comme la procédure restait ouverte jusqu'au 5 septembre, ils n'ont pas validé leurs inscriptions. On a raccourci le calendrier. La procédure principale se terminera donc le 19 juillet au lieu du 5 septembre. Les réponses vont aussi arriver une semaine plus tôt, le 15 mai.

Les affectations n'étaient pas forcément celles attendues par les candidats : 40 000 d'entre eux sont restés sur le carreau...
C'est faux. Vous parlez des candidats « inactifs », qui n'interagissaient plus

Depuis qu'il a son beau-fils à manger tous les dimanches, Jacques s'est abonné au Pack Famille.

PACK FAMILLE

- Chaque matin, le journal et ses suppléments livrés chez vous avant 7h30
- L'accès à tous les contenus numériques en illimité
- Le plein d'invitations à des événements réservés aux abonnés
- 4 abonnements numériques offerts aux proches de votre choix !

+ Cet almanach offert⁽¹⁾ !

45% DE RÉDUCTION
27,50€/mois pendant un an au lieu de 49,99€

Bulletin d'abonnement à retourner sans affranchir accompagné d'un RIB à : Service clients - Libre réponse 94114 - 35099 Rennes Cedex 9

OUI, je choisis l'une des offres d'abonnement :

Je souhaite profiter du **Pack Famille** : 360 n° du journal papier livrés à domicile et un accès aux contenus numériques. Je profite de 45 % de réduction pendant un an : le Pack Famille à 27,50€/mois au lieu de 49,99€⁽²⁾. C1920FIR - 1

Je préfère m'abonner au **Pack Classique** : 360 n° du journal papier livrés à domicile pour 27,50€/mois au lieu de 33€, soit 16 % de réduction pendant un an⁽³⁾. C1920FIR - 3

Mme M. Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville Tél. de préférence mobile

En renseignant mon email, j'accède à mes contenus numériques et les partage avec 4 de mes proches. Je reçois la newsletter "En direct de votre commune"

Email

Mme M. Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Désignation du compte à débiter N° IBAN

Nom et adresse du créancier Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 N° ICS FR65ZZ008443

N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement : récurrent Signature obligatoire :

Fait à Le

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier désigné ci-dessus à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits sont expliqués dans un communiqué disponible auprès de votre banque.

(2) Les Offres Pack Famille et Pack Classique sont réservées aux particuliers ne recevant pas Ouest-France actuellement et n'ayant pas été abonnés dans les 6 derniers mois ; résidant dans la Manche, l'Orne, le Calvados, la Bretagne ou les Pays-de-la-Loire. Pour le Pack Famille, les contenus numériques peuvent être partagés avec maximum 4 proches n'étant pas déjà abonnés à Ouest-France et en se connectant sur votre compte.ouest-france.fr. Pour la fourniture des 360 premiers exemplaires, le prix mensuel d'abonnement est de 27,50€ au lieu de 49,99€ pour le Pack Famille (soit 45% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul) + un abonnement au Pack Numérique seul et de 27,50€ au lieu de 33€ pour le Pack Classique (soit 16% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul). À partir de la livraison du 361^{er} numéro, le Pack Famille sera facturé à un prix privilégié soit une mensualité de 36€ au lieu de 49,99€ (soit 28% de réduction par rapport au tarif de référence d'un abonnement au Pack Classique seul + un abonnement au Pack Numérique seul) ; le Pack Classique sera facturé au tarif de référence, soit 33€/mois. Tarifs indicatifs pouvant varier selon le nombre de journaux papier effectivement livrés, intégrant l'accès aux contenus et services numériques pour le Pack Famille. Paiement par prélèvement automatique. Le montant des journaux livrés chaque mois et le prix de l'accès aux contenus et services numériques le cas échéant seront prélevés au début du mois suivant. Les offres Pack Famille et Pack Classique sont valables jusqu'au 28/02/2019. Ouest-France se réserve le droit de modifier ses tarifs. Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la commande pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, cette rétractation devra être effectuée par simple courrier adressé à « Service Clients TSA 80001 - 35071 Rennes Cedex ». Toutes les conditions sont disponibles sur abo.ouest-france.fr/almanach.

(3) Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique à des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 RENNES CEDEX. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail (pdp@spia.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9. Société Ouest-France - SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 300 000 € - 37714654 RCS Rennes.

Comment profiter de cette offre ?

Gagnez du temps : abo.ouest-france.fr/almanach

02 99 32 66 66 (prix d'un appel local)
CODE : S1920FIR - Choix 1 ou 3/AP6C
du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30

Renvoyez le coupon ci-contre